

**ISSOIRE  
COMMUNAUTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Nombre de Membres :

En exercice : 27  
Présents : 26  
Votants : 27  
Pour : 27  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mil dix,

Le 30 mars à dix-huit heures trente,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ d'ISSOIRE COMMUNAUTÉ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal en Mairie d'Issoire sous la présidence de Monsieur Bernard ROUX, Président.

Date de convocation : 24/03/2010

Date d'affichage : 07/04/2010

**OBJET :**

**Etude Agenda 21 :  
Sollicitation d'une  
subvention auprès  
de l'Etat**

Présents avec voix délibérante : Mrs Jacques MAGNE, Gérard GUILLET, Robert CHABAUD, Gilles DUFOUR, Pascal TARRAIRE (suppléant), Sébastien ALLART, Bertrand BARRAUD, Marc JAMON, Georges CHASSANY, Lionel DIRAND, Philippe MARTY, Bernard FLAT (suppléant), Bernard ROUX, Henri GONIN, Lionel GERARD, Georges NAVA, José CHiodo, Jean-Yves CROUZET, Joël BORTOLOTTI, Eric THOMAS ; Mmes Martine VORE, Françoise CHAUVIERE, Véronique COLAS-FIORINI, Maria LANCRENON, Nadège DUCHET, Chantal POISSON (suppléante).  
*Bernard FLAT : pouvoir de Jocelyne BOUQUET, du fait de l'absence de son suppléant attribué Eric MARY.*

Absents excusés : Mrs Christophe NECHAOUNI, Henri SEMONSUT, Fabien BERNARD ;  
Mme Jocelyne BOUQUET.

Secrétaire : M. Henri GONIN

Rapporteur : Monsieur MAGNE

Monsieur le Rapporteur rappelle aux membres du Conseil communautaire, qu'Issoire Communauté s'engage dans l'élaboration de son Agenda 21. Les prestataires Strateal (Acter Conseil) et Corieaulys, accompagnant la collectivité dans cette démarche ont été recrutés, et une première réunion de travail a eu lieu le 12 mars dernier avec le Comité de pilotage.

Ils ont pour mission dans un premier temps d'informer et de sensibiliser l'ensemble des élus communautaires et municipaux, les employés communaux et intercommunaux, ainsi que les acteurs, et de réaliser un diagnostic du territoire et des actions mises en place au regard des enjeux du développement durable. Dans un second temps, les prestataires Strateal et Corieaulys s'attacheront à définir avec l'ensemble des élus les orientations stratégiques et les enjeux découlant du diagnostic croisé, puis à élaborer un programme d'actions.

Lors de sa réunion du 04/06/2009, le Conseil communautaire avait validé un plan de financement prévisionnel, qui aujourd'hui est désuet. En effet, 2010 étant une année blanche pour le CLD, le cofinancement de 30% attendu du Conseil général ne pourra aboutir.

En revanche, l'Etat par l'intermédiaire de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), pourrait soutenir financièrement ce projet.

Monsieur le Rapporteur propose donc aux membres du Conseil communautaire :

- d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès des financeurs, notamment l'Etat par l'intermédiaire de la DREAL.

Les membres du conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès des financeurs, notamment l'Etat par l'intermédiaire de la DREAL.

**Publié et certifié exécutoire  
Issoire, le 07/04/2010  
Transmis à la Sous-Préfecture  
d'Issoire le 07/04/2010**

**Le Président  
Bernard ROUX**

**Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus**

**Au registre sont les signatures**

**Pour copie conforme :**

**Le Président,**

**Bernard ROUX**

